



Les temps forts
de Tours à Ajaccio, de congrès à congrès

Retour sur une année fédérale bien remplie !

LES REPERES

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est la tête du réseau associatif de tous les sapeurs-pompiers, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie (jeunes, volontaires, professionnels, anciens, militaires, privés, PATS...).

Ses missions plurielles guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien. Trois missions principales se distinguent :

Défendre les sapeurs-pompiers et, à travers eux, protéger les populations

- Porter leur voix auprès des pouvoirs publics.
- Faire progresser et partager leurs expertises et leurs savoir-faire.
- Faire évoluer leurs techniques, matériels et méthodes d'intervention.
- Promouvoir l'engagement citoyen (volontariat, Jeunes sapeurs-pompiers, Service civique...).
- Représenter la France dans les instances et associations européennes et internationales.

Animer le vivre ensemble entre sapeurs-pompiers et avec le public

- Autour du sport : près de 20 compétitions nationales et plus de 1 000 compétitions locales.
- Autour de rencontres : journées portes-ouvertes, bals du 14 juillet, cérémonies, tournées des calendriers, un congrès national et 100 congrès locaux...
- Autour de sessions de sensibilisation et formation : 109 000 personnes formées au PSC 1 chaque année, des dizaines de milliers de personnes sensibilisées gratuitement (le 12 novembre 2016, 20 400 personnes ont été initiées lors du samedi qui sauve, dans le cadre de la Grande cause nationale).
- Au total on dénombre 28 000 jeunes sapeurs-pompiers (11 à 18 ans) et 49 700 anciens sapeurs-pompiers.

Constituer un réseau solidaire :

→ au bénéfice des sapeurs-pompiers

- 1 309 orphelins pris en charge grâce à la générosité des sapeurs-pompiers.

- Plus de 245 000 sapeurs-pompiers protégés par une couverture assurantielle et mutualiste.

→ et des personnes en difficulté

- Un engagement historique dans le Téléthon avec 1,3 million d'euros collectés en 2016.
- De multiples actions ponctuelles de solidarité locale voire parfois nationale ou internationale (tsunami, inondations...).
- Un dispositif d'entraide pour les sapeurs-pompiers en difficulté (accident, perte d'emploi, handicap, sinistre exceptionnel...).

Partenariats

Les engagements des partenaires et mécènes de la FNSPF permettent de développer les missions de solidarité, d'information et de partage des techniques opérationnelles, de prévention et de sensibilisation aux risques.

Un soutien primordial !



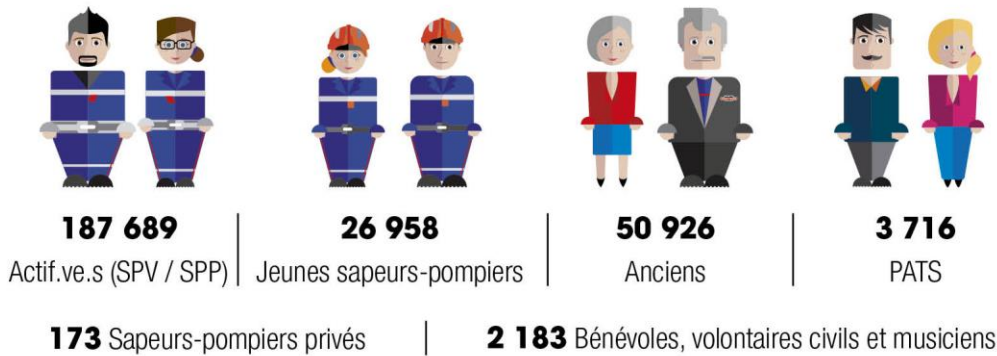
La FNSPF entretient aussi des relations institutionnelles avec diverses organisations qui lui permettent d'étendre son rayonnement tant auprès des acteurs de la sécurité civile qu'au-delà de sa sphère naturelle d'influence.



Le réseau fédéral

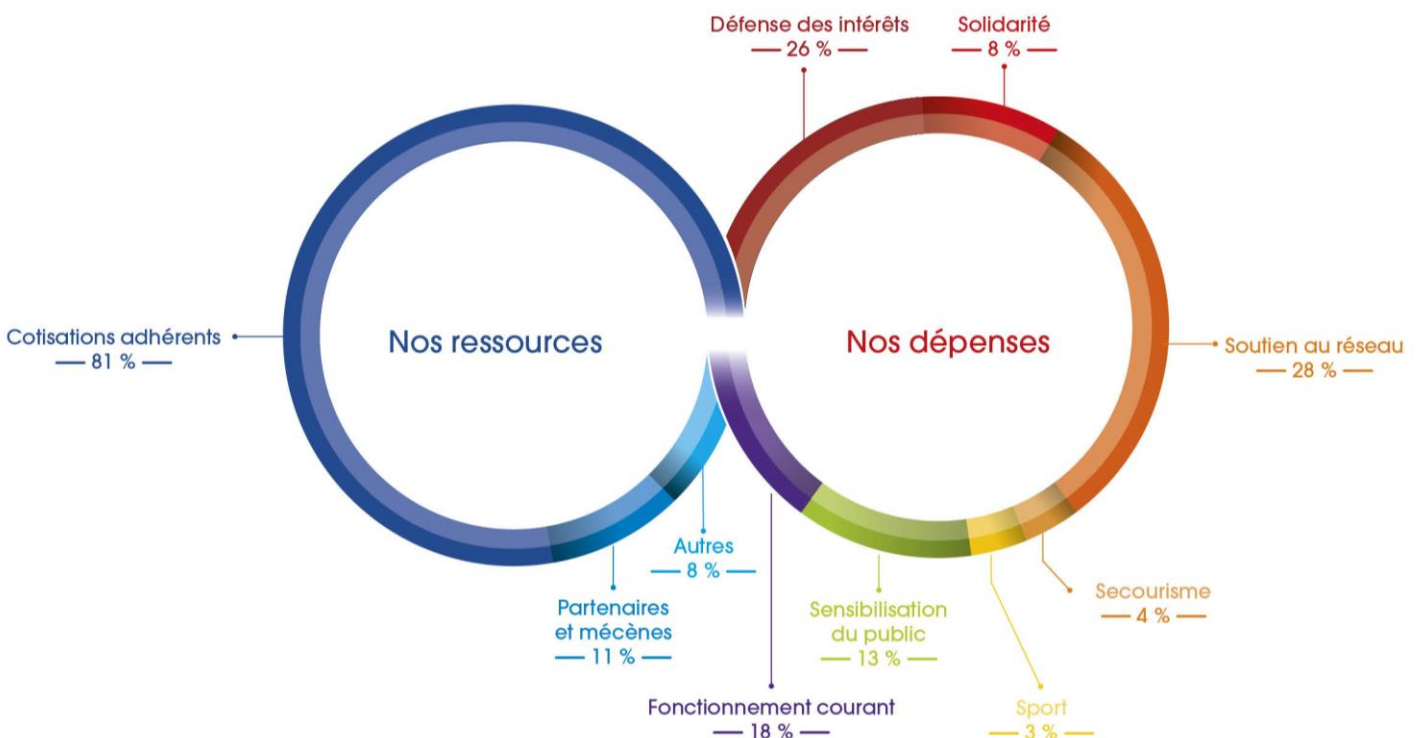


271 926 adhérent.e.s*



*Estimation au 29 septembre 2017

Les ressources et les dépenses de la FNSPF



FAITS MARQUANTS

La mandature 2015-2018 sous la présidence d'Éric Faure est construite autour de 3 axes :

- Favoriser et renforcer l'engagement de tous
- Consolider le vivre ensemble
- Servir le public

Le présent rapport rend compte des principaux temps forts depuis le congrès de Tours.

FAVORISER ET RENFORCER L'ENGAGEMENT DE TOUS

- ❖ Agir en faveur de la défense du volontariat et de sa promotion

La nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance

La Nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (Nouvelle PFR) des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) a franchi une étape importante avec la publication au Journal Officiel en mai dernier du décret d'application de la loi n°2016-1867 du 27 décembre 2016. Cette Nouvelle PFR succède à la première Prestation de fidélisation et de reconnaissance (« PFR1 ») mise en place entre 2005 et 2015. Tous les SPV encore en activité sont concernés. La prestation leur sera versée, chaque année à partir de 55 ans, lorsqu'ils cesseront leur activité et s'ils ont atteint au moins 20 ans de service. Cette évolution assure les mêmes niveaux de prestations, la continuité et la cohérence des droits de tous les SPV.



La FNSPF a conçu un simulateur permettant à chaque sapeur-pompier concerné de calculer ses droits. A retrouver directement sur pompiers.fr

Diversifier le recrutement des volontaires

Pour renforcer la féminisation dans les rangs des sapeurs-pompiers, un groupe de travail dédié au volontariat féminin, mené par la FNSPF et la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), a élaboré un plan d'action national.



Ce plan a été lancé officiellement par le ministre de l'Intérieur à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'intégration des femmes dans les corps de sapeurs-pompiers en novembre dernier.

Il prévoit de meilleures conditions d'adaptation (des matériels, de l'habillement, le développement de

services de garde d'enfants, etc.) et une plus forte implication dans la vie institutionnelle.

Révision du décret du 17 mai 2013 sur le cadre d'activité des SPV

L'objectif ? Corriger les quelques problèmes identifiés dans la mise en œuvre de ce texte, avant l'issue de la période transitoire prévue fin 2019.

Cette révision apporte notamment une solution aux difficultés d'accès à la fonction de chef d'agrès tout engin. En les autorisant à ramener entre 6 et 4 ans l'ancienneté de passage entre les grades de sergent et d'adjudant, il permettra aux conseils d'administration des SDIS d'apporter une réponse opérationnelle pleinement adaptée à la pluralité des situations locales.

Reconnaissance : Le décret du 10 juillet 2017 crée pour les SPP et SPV une nouvelle graduation pour la médaille d'honneur (de l'échelon « bronze » 10 ans à l'échelon « grand'or » 40 ans).

- ❖ SSSM



Améliorer l'attractivité des services de santé et de secours médical (SSSM) constitue un enjeu fort pour ces services, soutiens essentiels aux SDIS. Dans cette optique, la FNSPF présentera au congrès d'Ajaccio, un Livre blanc sur la valorisation des missions, des métiers et de l'engagement au sein du

SSSM, réalisé en partenariat avec les associations métiers.

❖ **Mener à terme les modernisations statutaires**

Valoriser les SPP

La réforme des emplois supérieurs de direction (ESD), suivie par la FNSPF tout au long de sa construction, crée un cadre d'emplois de conception et de direction classé A+, composé de trois grades (colonel, colonel hors-classe, contrôleur général).

Des points d'amélioration subsistent :

La possibilité de mobilité vers la haute fonction publique (Etat et territoriale) est encore insuffisante (à noter par exemple l'absence de sapeurs-pompiers sous-directeur à la DGSCGC).

Concernant la catégorie A, la FNSPF s'est fortement opposée lors de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS), à la suppression des grilles types pour les commandants et lieutenants colonels et a aussi relevé la lourdeur des obligations imposées aux commandants pour devenir lieutenant-colonel.

Concernant la catégorie A+, la FNSPF s'est aussi montrée très opposée aux insignes de contrôleur général qui n'ont pas de liens avec l'Histoire des sapeurs-pompiers.

Une action est en cours auprès de la DGSCGC, en lien avec les organisations représentatives de l'encadrement, pour accompagner la mise en œuvre de la réforme et améliorer les textes.

❖ **Ouvrir toujours davantage la communauté des sapeurs-pompiers aux autres formes d'engagement**

Accompagner la montée du service civique

Titulaire du marché public de formation PSC1 des jeunes en service civique depuis 7 ans, la FNSPF a milité pour sa transformation en une convention concernant toutes les associations agréées de sécurité civile, permettant ainsi de répondre à l'augmentation importante du nombre de jeunes à former.

En place depuis le 1er juillet 2017, cette convention modifie également le circuit de paiement, lourd et inadapté jusque-là. Dorénavant, ce sont les organismes accueillant les jeunes qui paieront la structure choisie pour effectuer le PSC1 et se feront ensuite rembourser par l'Agence du Service Civique à hauteur de 60€ par jeune formé. Ces mesures devraient permettre à la fois de fluidifier le processus et d'éviter l'absentéisme. L'objectif principal de la FNSPF reste bien évidemment la formation et la sensibilisation du plus grand nombre aux gestes qui sauvent, dans la continuité de la grande cause nationale 2016.

CONSOLIDER LE VIVRE ENSEMBLE

En 2016



**De la générosité
et de l'entraide**

+ de 60 aides débloquées
par Solidarité familles

26 dossiers de protection
juridique en cours

28 306 € reversés par la FNSPF à
l'ODP (part des cotisations fédérales)

1,3 million € collecté
pour le Téléthon

❖ **Faire du service rendu à chacun de nos adhérents, de nos amicales et de nos unions, une priorité de tous les instants**

Faciliter les démarches et le déclenchement des aides de solidarité

Le contrat fédéral associatif (CFA) est le contrat d'assurance complémentaire commun à tous les sapeurs-pompiers. Il émane d'une volonté politique de la FNSPF, pour que chaque adhérent puisse bénéficier d'une protection équitable (invalidité, capital décès, etc.). Mis en œuvre par la Mutuelle Nationale des Sapeurs-pompiers de France (MNSPF), près de 70 unions ont aujourd'hui souscrit au CFA, offrant ainsi à leurs adhérents fédéraux une protection encore plus efficace.



Action solidaire !

**1 Pompy acheté = 1 autre Pompy
distribué à un VSAV**

www.pompy.fr

**Près de 20 000 POMPY distribués
dans les départements en 1 an**

Renforcer l'accompagnement des élus du réseau fédéral



Le 16 mars dernier se tenait, à Paris, la première rencontre entre les directeurs départementaux et médecins-chefs des SIS et les dirigeants du réseau associatif sur le thème de « *La place des SDIS face à l'évolution du Secours d'urgence aux personnes* ». Cette journée a permis des échanges fructueux et a fait de ce rendez-vous, un moment de partage des enjeux et des bonnes pratiques sur le secours d'urgence aux personnes (SUAP).

❖ Structurer la solidarité avec les populations frappées par les catastrophes dans le monde

Renforcer le lien avec les associations humanitaires/ONG de sapeurs-pompiers

Maillon important de la sécurité civile française à travers le monde, les associations humanitaires et de solidarité internationale animées par des sapeurs-pompiers effectuent des missions de secours d'urgence aux populations sinistrées, et d'assistance médicale et sanitaire (potabilisation de l'eau, formation de sauveteurs...).

Afin d'initier des réseaux et synergies profitables à toutes, la FNSPF a initié une première rencontre le 29 mars 2017 au cours de laquelle l'élaboration d'une charte éthique et de bonne conduite a été actée. Elle visera à définir les règles et les valeurs qui doivent régir l'action de tout sapeur-pompier français en mission associative à l'international.

Enfin, une rencontre annuelle avec ces associations lors du Congrès national permettra de réaliser des retours d'expérience et de partager les savoir-faire et pratiques de chacun.

SERVIR LE PUBLIC

❖ Consolider le système de secours

Renforcer les capacités opérationnelles humaines

Le monde a changé. Le cycle ouvert il y a 20 ans avec la départementalisation des services d'incendies et de secours se clôt. C'est le diagnostic qu'ont posé les

sapeurs-pompiers de France, en répondant à la consultation lancée par la FNSPF fin 2016. De cette consultation ont émergé 32 propositions concrètes pour répondre aux défis posés à notre modèle de secours.



La dernière élection présidentielle en avril et mai dernier, a donc permis aux sapeurs-pompiers de France de faire entendre leur voix. Objectif ? Mieux protéger tous nos concitoyens, au quotidien comme en cas de crise et partout sur le territoire. Pour atteindre cette ambition, ces 32 propositions ont été

retranscrites dans un document d'interpellation destiné aux candidats aux élections présidentielle, législatives et sénatoriales. Un volet spécifique porte notamment sur le renforcement de la force sapeur-pompier :

- Franchir le seuil de 200 000 SPV dans les 5 ans
- Adopter de nouvelles mesures d'attractivité pour les SPV, comparables à celles des réservistes de la Garde nationale
- Ne pas remplacer les SPP par des SPV en garde postée
- Refuser l'assimilation des SPV à des travailleurs
- Protéger les sapeurs-pompiers face aux agressions

Ce document d'interpellation sera enrichi grâce aux échanges du congrès national et constituera ainsi le socle du message porté au nom des sapeurs-pompiers de France par le Président de la FNSPF auprès du ministre de l'Intérieur.

Consolider la présence des sapeurs-pompiers dans le SUAP

Mission structurante, le SUAP a été au cœur de l'activité fédérale.

Pour conforter la coopération entre sapeurs-pompiers et SAMU, la déclinaison de la feuille de route Intérieur-Santé de 2014 a été poursuivie :

- Diffusion de premières recommandations nationales sur des arbres décisionnels permettant aux SDIS d'affiner la pratique des départs réflexes et de rendre objective et reproductible la réponse au 18/112 ;
- Définition de principes d'organisation et d'indicateurs communs d'activité des moyens hélicoptérés de la DGSCGC et des établissements de santé (instruction du 24 mars 2017) ;

- Création prochaine au sein des comités départementaux de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires, d'un sous-comité SIS/établissements de santé pour favoriser leur coopération dans les départements ;
- Préparation d'une circulaire visant à améliorer la définition des carences ambulancières afin de limiter leur impact sur l'engagement opérationnel.

Parallèlement, la FNSPF a obtenu le lancement d'un chantier réglementaire supprimant l'obligation d'une attestation à la conduite des VSAV et permettant l'extension dérogatoire du permis B aux sapeurs-pompiers au-delà de 3,5 tonnes.

Elle a continué à œuvrer pour défendre l'action des sapeurs-pompiers dans le secours en montagne :

- Soutien à l'application de la circulaire Kihl de 2011 dans tous les départements concernés ;
- Travaux nationaux sur la création d'un logigramme de classement SMO ;
- Définition d'un référentiel de formation des sapeurs-pompiers membres des USSH (Unités de sauveteurs spécialisés hélicoptérés) sous l'égide de l'ECASC.

Par ailleurs, afin d'accroître la visibilité des sapeurs-pompiers dans le secours en montagne, une campagne de communication estivale a été menée via notamment la diffusion de messages de prévention sur les réseaux sociaux.



Reconnaître la place centrale des sapeurs-pompiers dans la prévention et la gestion des crises de sécurité civile

La FNSPF a favorisé la déclinaison territoriale des mesures prises à la suite des attentats terroristes de 2015-2016 : adaptation de l'équipement de protection individuelle des sapeurs-pompiers aux nouvelles menaces, association par les préfets des DDSIS aux réunions de sécurité.

De même, elle a approuvé l'instruction ministérielle du 20 mars 2017 aux préfets actualisant après retours d'expérience, la note de doctrine opérationnelle d'intervention des sapeurs-pompiers en cas de tuerie de masse du 6 juin 2016.

La Fédération s'est de ce fait étonnée de la note Intérieur-Santé du 2 juillet sur la réponse opérationnelle des SDIS et des SAMU pour la prise en charge des victimes d'attentats, dont elle n'a guère perçu la valeur ajoutée. Elle a demandé que la dérogation consentie en cas de victimes multiples à la doctrine classique de la régulation médicale préalable, via l'engagement, après des gestes d'urgence de type « damage control », sur proposition du DSM (Directeur des secours médicaux) et décision du COS (Commandant des opérations de secours), de l'évacuation de la victime vers un établissement de santé adapté, devienne alors la règle.

Enfin, la Fédération a demandé la préservation de la doctrine ORSEC de gestion des crises articulée autour du binôme DOS (Directeur des opérations de secours) -préfet/COS-sapeur-pompier sans autonomisation de la chaîne médicale de secours (DSM), ainsi qu'une plus forte participation des sapeurs-pompiers aux services de l'Etat chargés de la préparation et de la gestion des crises, conformément aux engagements pris par l'Etat lors de la réforme des emplois supérieurs de direction.

Poursuivre les travaux sur l'organisation et la gouvernance partagée des sapeurs-pompiers

La loi du 27 décembre dernier relative aux sapeurs-pompiers laissait entrevoir des avancées, avec la création :

- D'une annexe à la loi de finances, qui doit enfin permettre de faire la transparence sur la contribution de l'Etat au financement des SDIS, jusqu'alors versée aux départements ;
- De la dotation de 20 millions d'Euros annoncée l'an dernier au congrès par le président de la République pour soutenir leurs investissements structurants ou d'intérêt national.

La FNSPF, tout comme les élus des SDIS, ont vivement déploré l'annulation par l'Etat fin juillet, en pleine crise des feux de forêts, de cette dotation qui devait servir à amorcer la création du système unifié d'information des SDIS, avalisée en mars par le comité des financeurs.

L'annonce, positive, par l'Etat de l'achat de nouveaux moyens aériens doit se compléter par un appui aux investissements permettant la modernisation des moyens au sol.

Aussi, la FNSPF a demandé le rétablissement des crédits nécessaires au lancement de ce projet stratégique et source d'économies financières.

Cet épisode a de nouveau démontré la nécessité de répondre à l'étranglement progressif des SDIS, pris en tenaille entre l'accroissement de leur sollicitation opérationnelle et la contrainte budgétaire, qui dégrade d'ores et déjà leur force humaine, leur capacité d'investissement et leurs délais d'intervention. Constat soulevé par la FNSPF dans son document d'interpellation.

Renforcer l'influence et la diffusion de l'expertise des sapeurs-pompiers de France à l'international

Conformément à sa stratégie de rapprochement avec ses homologues allemande et autrichienne, la FNSPF a pris part à une rencontre trilatérale qui s'est tenue en mars 2017 à Bruxelles.

Les sapeurs-pompiers de ces deux pays partagent en effet de nombreuses problématiques avec les sapeurs-pompiers de France, notamment en termes de volontariat et de risque de requalification par les instances européennes, mais également en termes de position dans le mécanisme européen de protection civile.

Parallèlement, la FNSPF a continué son travail de renforcement de sa présence au sein du CTIF, association internationale des services d'incendie et de secours avec notamment l'accueil de la commission « prévention incendie » à la Maison des sapeurs-pompiers de France pour un séminaire de 3 jours (6-8 juin 2017).

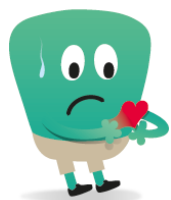
Enfin, année de compétition internationale oblige, la FNSPF a permis la participation de 2 équipes de JSP aux olympiades du CTIF en juillet en Autriche, et de 8 équipes sapeurs-pompiers aux olympiades adultes. Les bonnes relations internationales passent également par le sport, à l'image des Jeux olympiques !

❖ Contribuer à rendre chacun autonome dans sa propre protection face aux risques

Grande cause nationale

La Grande cause nationale 2016 « adoptons les comportements qui sauvent » s'est révélée être un véritable tremplin pour généraliser la sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent. Un tremplin efficace puisqu'un Français sur deux a croisé Raymond, personnage emblématique de la campagne. La campagne a été conçue sur un registre décalé pour poser la question délicate « et vous, que feriez-vous ? », invitant chacun à s'informer et se former.

La vaste couverture obtenue – plus de 600 retombées médias, plus de 36 millions de personnes touchées par la campagne média, plus de 150 000 visiteurs sur le site – a contribué à faire largement passer le message. Un véritable coup de projecteur !



Gestes qui sauvent : rapport Pelloux / Faure

En février dernier, suite à la Grande cause nationale 2016, la secrétaire d'État chargée de l'aide aux victimes, Juliette MEADEL, a confié à Patrick PELLOUX, Président de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) et à Éric FAURE, une mission pour proposer de nouveaux moyens pour

renforcer la formation de tous les citoyens aux gestes de premiers secours.

Ce rapport présente des actions concrètes pour atteindre un objectif clé : former 80% de la population aux gestes qui sauvent :

- Instaurer un véritable parcours citoyen des élèves par le biais d'une formation continue en milieu scolaire
- Adapter les moyens humains et financiers de l'Education nationale via la formation de formateurs, un investissement plus accru dans les matériels de formation, le développement de la formation à distance, des messages de prévention, et enfin, l'ouverture d'une mission de service civique dédiée au secourisme.
- Instaurer des sessions courtes de 2h pour apporter une première initiation au plus grand nombre.
- Former une population cible au PSC1 : fonctionnaires, professions en lien avec des mineurs ou des personnes âgées, professionnels des transports en commun, volontaires en service civique.



Sauvequipeut.fr

Au-delà de la Grande cause nationale, les sapeurs-pompiers poursuivent au quotidien leur engagement pour informer et former le plus grand nombre aux gestes qui sauvent. Ils ont ainsi conçu un jeu en ligne, Sauvequipeut.fr, pour permettre à chacun de tester ses connaissances sur les comportements qui sauvent face aux risques. L'expérience Sauvequipeut.fr rappelle la nécessité vitale de connaître les bons réflexes et donne les clés pour peut-être sauver des vies, en vrai !

En 2016

Du secourisme

- 1 agrément formations premiers secours
 - 98 UD agréées PSC 1
 - 109 000 personnes formées au PSC 1
 - 1 agrément dispositifs prévisionnels de secours
 - 1015 DPS
 - 1 agrément Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
 - 1 habilitation sauvetage secourisme du travail
 - 20 500 personnes formées SST
- Des livrets, diplômes et supports de formation.

SECOURS ROUTIER

19 au 23 octobre 2016
World Rescue Challenge,
 Brésil

Participation de l'équipe gagnante du 1^{er} challenge national de secours routier au championnat international au Brésil. Elle s'est classée 6^{ème} sur 30 équipes engagées.

17 au 20 mai 2017
Challenge secours routier

Second Challenge national de secours routier et **1^{er} Challenge national de secours d'urgence aux personnes** à Nantes. L'équipe du Sdis 44 se classe 1^{ère} au classement



30 août au 1er septembre 2017
World Rescue Challenge,
 Roumanie

Participation du Sdis 44 au championnat international en Roumanie, qui se classe 12^e au classement général. Le Sdis 86 se classe 15^{ème} au classement général de l'épreuve secours-routiers.

12 novembre
samedi qui sauve
 Initiez-vous

12 novembre 2016
Samedi qui sauve

Des sessions de sensibilisation sont organisées partout en France avec au total, plus de 20 000 personnes initiées aux gestes qui sauvent.

⇒ 450 retombées médiatiques suite à cette journée nationale de sensibilisation.

8 mars 2017
Bilan de la Grande cause

1 Français sur 2 a forcément croisé Raymond
 + de 600 retombées médias
 + de 150 000 visiteurs sur le site
 + d'un million de vues des vidéos sur les réseaux sociaux
 Des milliers de personnes initiées aux gestes qui sauvent



SPORTS

Tout au long de l'année, **20 compétitions sportives nationales parrainées par la FNSPF ont eu lieu** : Cross national, FINAT, 1^{er} challenge national de Tennis, Championnat de France de handball, etc.

Pompiers de France @PompiersFR · 18 mars
 #CrossSP2017 Top départ pour les @PompiersFR pour le 57^e cross national ! 320 #pompiers entament la 1^{er} course Encouragez-les



Du sport

40 arbitres sportifs fédéraux
20 compétitions sportives nationales parrainées
5 000 bénévoles
11 000 athlètes

20 avril 2017
Rapport Pelloux/Faure

Dans la continuité de la GCN, remise par Eric FAURE et Patrick PELLOUX à Juliette MEADEL, Secrétaire d'Etat chargée de l'aide de victimes, du **rapport de mission sur la généralisation des gestes qui sauvent.**



PRESIDENTIELLE

8 décembre 2016 au 8 janvier 2017 Consultation des sapeurs-pompiers

Près de 15 000 sapeurs-pompiers et PATS ont répondu à l'enquête de grande envergure lancée par la FNSPF.

Elections présidentielle, législatives et sénatoriales : de cette consultation, la FNSPF a tiré le document d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle, que les UD ont été amenées à porter auprès des candidats aux législatives des 11 et 18 juin derniers.
Les élus de la FNSPF ont été reçus par les principaux candidats à l'élection présidentielle.

22 février 2017 Conférence de presse sur les 32 propositions des sapeurs-pompiers de France

#Présidentielle2017

#ConfPresse

« La sécurité nationale sera l'un des enjeux majeurs auxquels notre nouveau.elle Président.e devra faire face avec son gouvernement. Les 247 000 sapeurs-pompiers souhaitent apporter leur contribution et font partie des forces sur lesquelles il.elle pourra s'appuyer. »

Éric Faure,
Président de la FNSPF

f | t | pompiers.fr

Fédération Nationale
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

VIE DU RESEAU

La Maison des Sapeurs-pompiers reçoit chaque année une dizaine de réunions regroupant l'ensemble des départements sur des problématiques particulières : ainsi présidents d'union, directeurs de SDIS, délégués et assistants sociaux, délégués JSP, ASP, téléthon, PATS, sont conviés à des journées de réflexion.



CONGRES SECOURS SANTE

22 au 24 mars 2017



Journées scientifiques européennes du Service de Santé des Sapeurs-pompiers de France à Vannes sur les enjeux médicaux liés à l'eau. Ces journées ont réuni médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires et psychologues de sapeurs-pompiers pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et se former.

AGENDA JSP

La FNSPF a lancé, via la boutique officielle, un agenda scolaire JSP pour l'année 2017-2018.
Le but ? Valoriser les JSP et leur diffuser les messages associatifs.

A retrouver à la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France



MINI LAROUSSE 40 GESTES QUI SAUVENT

13 juin 2017
Parution du livre

Apprentissage des comportements qui sauvent à travers 5 thématiques abordées : le secourisme, l'incendie domestique, les risques de loisirs, les risques naturels et les risques technologiques.

Disponible à la Boutique officielle des sapeurs-pompiers de France et en librairies, au prix public de 3,95€.



SAUVEQUIVEUT.FR

12 juin 2017

Lancement du jeu en ligne



Sauvequiveut.fr est une plateforme ludo-éducative en ligne permettant à chacun de tester ses connaissances sur les comportements qui sauvent face aux risques. À travers une succession de missions très réalistes, chacun peut vérifier s'il a les bons réflexes en cas de danger.

FESTIVAL ODP

3 au 5 juillet 2017



Événement grand public permettant aux sapeurs-pompiers de se retrouver au profit des pupilles et orphelins. Environ 15000 places vendues !

LES HOMMES DU FEU

5 juillet 2017

Sortie du film



La FNSPF a soutenu la sortie du film *Les hommes du feu* réalisé par Pierre Jolivet où le spectateur est plongé dans la vie des sapeurs-pompiers, hommes et femmes, qui exercent leur fonction avec courage et engagement.

WEB ET RESEAUX SOCIAUX

Renfort de la présence des sapeurs-pompiers sur les réseaux sociaux



Twitter
@PompiersFR : 24 000 abonnés



Facebook Sapeurs-pompiers de France et FNSPF : 29 000 abonnés



Site web pompiers.fr : 1,5 million de visiteurs uniques du 1^{er} septembre 2016 au 15 septembre 2017

TOUR DE FRANCE

1^{er} au 23 juillet 2017

sapeur-pompier
+ volontaire = moi aussi

Une nouvelle édition remplie de nouveautés !

- **Caravane publicitaire**

Une visibilité renforcée avec la présence d'un CCRL Gallin stické aux couleurs de la campagne volontariat : une belle opportunité de faire passer nos messages aux plus de 10 millions de personnes réunies au bord des routes !

- **Stand villages départ et arrivée**

Mise en place d'un stand aux côtés d'AG2R la Mondiale à l'arrivée et au départ de 9 étapes, avec deux objectifs : sensibilisation aux comportements qui sauvent et promotion du volontariat



Crédits photos :
FNSPF
Olivier Rigaud
Ammari / D.Lemblé
Jean-luc Barrier
Studio Canal

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers



Rejoignez
la communauté
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



www.pompiers.fr



**Votre actualité,
votre magazine !**

Abonnez-vous en ligne :
www.spmag.fr